

Recherches sociographiques



Claude BEAUREGARD, *Guerre et censure au Canada, 1939-1945*

Bernard Dagenais

Volume 41, Number 1, 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057344ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057344ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dagenais, B. (2000). Review of [Claude BEAUREGARD, *Guerre et censure au Canada, 1939-1945*]. *Recherches sociographiques*, 41(1), 135–137.

<https://doi.org/10.7202/057344ar>

Claude BEAUREGARD, *Guerre et censure au Canada, 1939-1945*, Sillery, Septentrion, 1998, 196 p.

Parler de censure, c'est évoquer trois éléments. D'une part, elle constitue une atteinte à la liberté d'expression. D'autre part, la censure a toujours été davantage au service des pouvoirs qui l'exercent que des causes qu'ils veulent défendre. Enfin, en période de guerre, la censure est plus facilement acceptée, car on reconnaît que la guerre peut mettre en péril la vie des combattants et des civils et protège des principes présentés comme essentiels à l'organisation politique du pays.

Claude Beauregard, dans son étude très fouillée sur la censure au Canada au cours de la dernière guerre, illustre parfaitement bien ces trois éléments. Il explique de plus comment la censure prend des dimensions bien différentes selon que l'on est politicien, militaire, censeur ou journaliste.

C'est à partir de l'analyse des documents d'archives de l'époque que l'auteur retrace l'histoire de la censure pendant la guerre. Il explique comment se définissait la censure, qui avait le mandat de la gérer, comment on la pratiquait, ce qui était surveillé (la presse, la correspondance, les télécommunications), comment et à qui on faisait circuler les informations recueillies, quel champ elle couvrait et à quels abus elle a donné lieu.

La richesse de l'ouvrage est multiple, d'abord par la description de l'organisation de la censure qui est très bien documentée. Qu'on s'entende pour instaurer la censure en temps de guerre est une chose. Mais qui va avoir l'autorité de la censure : les militaires selon leur propre loi, leurs propres tribunaux et leur propre raisonnement qui n'est jamais remis en question car ce sont eux qui l'édicte, la pratiquent et l'instaurent ? Le politique qui trop souvent a mis ses intérêts électoraux avant le bien-être de la population ? Les fonctionnaires qui, dans les luttes de pouvoir entre ministères et dans leur quête personnelle de pouvoir vont devenir plus zélés qu'il ne le faut ? Les différents ministères qui veulent utiliser la censure pour asseoir leur autorité dans leur champ de compétence ? Les puissances étrangères alliées qui dirigent l'ensemble des opérations de la guerre ? La réponse, c'est que chacun de ces partenaires va vouloir contrôler les discours qui circulent, c'est-à-dire d'une part espionner et d'autre part, censurer.

Le contrôle de l'information se fera par différents centres de censure. Ainsi, la censure postale seulement occupait plus de 700 personnes à la fin de la guerre. La censure militaire était omniprésente sur les fronts. Et la censure politique était administrée par un directeur de la censure.

Qui sera censuré et sur quoi portera la censure deviennent complexes. L'auteur nous donne des cas évidents où la censure a été exercée à des fins strictement politiques : par exemple, on espionnait tout ce qui touchait le mouvement féministe et le mouvement ouvrier, on ouvrait le courrier des députés, on surveillait et analysait toutes les dimensions de l'opinion publique. Pour l'auteur, « [...] la censure des communications personnelles est la plus troublante et la plus inconnue de toutes les formes de censure » (p. 172). « Il s'agit de la plus secrète, de la plus inquisitoriale et de la plus dangereuse de toutes les formes de censure » (p. 185).

La correspondance et les communications téléphoniques ou télégraphiques étaient épluchées. On retenait certaines lettres, on rayait certains passages dans d'autres, on rapportait à tous les ministères qui en avaient fait la demande toutes les informations qu'ils demandaient. Ainsi, on espionnait commercialement les entreprises, et le ministère du Revenu s'est servi de la loi pour chercher les contrevenants à la loi de l'Impôt.

L'auteur traite assez longuement des médias. Il nous apprend que la censure a d'abord été bien acceptée par ceux-ci. Selon lui, « Dans son édition du 23 septembre 1939, le *Globe and Mail* résume bien ce que les journaux de l'époque pensent de la censure : il faut restreindre la liberté d'expression lorsque le pays est en guerre. À quoi cela servirait-il de se battre contre un ennemi à l'extérieur, si les ennemis à l'intérieur ont carte blanche ? » (P. 59).

Selon les censeurs, il aurait existé une bonne collaboration entre les médias et le bureau de la censure. Il s'exerce donc une forme d'autocensure efficace, ce qui explique l'absence de mesures punitives pour mettre au pas les contrevenants. Or, *Le Devoir* provoque les censeurs qui recommandent au gouvernement d'en interdire la publication. Le politique n'ose pas, mais on voit bien que les censeurs ont tout essayé pour mater les médias.

Comme la thèse de l'auteur repose en grande partie sur les documents d'archives gouvernementales, donc sur la version des censeurs, on connaît peu la position des médias et tout le débat qui a pu se construire entre eux et les censeurs. Mais, on comprend qu'« un bon nombre ont adopté la position qu'il s'agissait d'une attaque injustifiée contre la liberté de presse » (p. 59).

Le correspondant de guerre, « De journaliste, [...] devient propagandiste, que cela lui plaise ou non. S'il ose défier la censure, il verra son accréditation révoquée. Il va donc, par la force des choses, partager la vision des autorités militaires et ira même, dans certains cas, jusqu'à s'identifier à celles-ci » (p. 185).

L'auteur démontre que les hommes politiques ont menti à propos de la censure, qu'ils s'en sont servis à des fins électorales et qu'ils étaient conscients de l'abus de pouvoir qu'ils exerçaient. Car immédiatement après la guerre, tous les dossiers de la censure ont été détruits avec une application et un zèle suspects.

Ce qui est resté, et c'est ce qui a constitué le matériel de l'ouvrage, ce sont les procès-verbaux, les lettres, les rapports de comité, donc tous des documents officiels qui en disent déjà trop sur les abus du politique. Il faut rendre hommage à l'auteur d'être passé à travers cette masse de documents pour réussir à dresser un portrait rigoureux de la censure en temps de guerre.

Le résultat est intéressant à plus d'un titre. Il montre comment la censure se structure dans un pays en temps de guerre, comment les hommes politiques ne peuvent se soustraire à leur duplicité, comment les fonctionnaires peuvent avoir un rôle important et en abuser lorsqu'on leur donne du pouvoir et comment la presse et l'opposition sont complices de ces pratiques.

Jacques DECORNOY, dans *Peur blanche, péril jaune*, a montré la mesquinerie du politique pendant la dernière guerre auprès des ressortissants canadiens d'origine asiatique. Le livre de Beauregard ouvre un voile nouveau sur cette même duplicité. À ce titre, il apporte un éclairage intéressant sur la censure et fait découvrir tout un volet de la politique qu'il n'est pas toujours facile de cerner : le manque total de transparence dans la gestion de l'État.

L'auteur commence son livre par une interrogation : « Se pourrait-il qu'au Canada, en 1939, on assiste à la mise en place d'un modèle de censure représentatif d'un gouvernement ayant alors recours à des méthodes de fonctionnement qui ne sont pas inhérentes à la démocratie ? » (p. 13). Et il le termine ainsi : « L'étude de la censure nous amène à réfléchir sur la démocratie et les pouvoirs d'un gouvernement en période de crise » (p. 186). « La finalité de la censure, que l'on peut expliquer par une certaine rationalité, appartient en fait à l'irrationnel : la peur que les autres sachent. Empêcher les forces ennemies de connaître nos secrets militaires certes, mais empêcher aussi la population de connaître la vraie nature de la guerre et la surveillance dont elle fait l'objet. » (P. 188.)

L'intérêt du livre déborde de beaucoup la question de la censure. Il nous plonge dans le mystère de la politique et nous confirme que c'est toujours plus tard qu'on apprend que le politicien fuit la vérité et la transparence à des fins qui s'éloignent de l'intérêt public.

Bernard DAGENAI

*Département d'information et de communication,
Université Laval.*

Luc-Normand TELLIER (dir.), *Les défis et les options de la relance de Montréal*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1997, 196 p.

L'ouvrage, préparé sous la direction de Luc-Normand Tellier, rassemble une série de textes fort disparates, écrits dans un contexte particulier, au moment où le gouvernement du Québec s'apprêtait à créer la Commission de développement de la métropole. Mais nous savons maintenant que la Commission ne verra pas le jour, du moins pas comme on l'avait imaginé alors au ministère de la Métropole. Cela dit, le livre conserve toute sa pertinence, si ce n'est qu'il contribue à alimenter une réflexion qui semble aujourd'hui en panne, et qu'il éclaire certaines des interrogations actuelles sur l'avenir de Montréal.

L'ouvrage est organisé en deux grandes parties, auxquelles s'ajoutent une introduction et une (trop courte) conclusion, toutes deux signées par le responsable de la publication. Alors que la première partie présente les cinq principaux défis que doit relever la région de Montréal, la seconde examine trois options différentes